



Conseil municipal
mardi 26 janvier 2021

Sous la présidence de Mme Pascale GUAGNI-LE MOING

Présents :

Les conseillers municipaux :

Madame Emilie Sacrispeyre

Messieurs Franck Lorenzon, Arnaud Maubaret, Dominique Goncalvès, Aurélien Laurent, Sébastien Rusch

Madame Cécile Joly, 3ème Adjointe,

Madame Aurore Castagnet, 2ème Adjointe,

Madame Céline Tréjaut 1ère Adjointe,

Madame Pascale Guagni Le-Moing, Maire

Excusé : Monsieur David Labesque représentée par Sébastien Rusch

secrétaire de séance : Monsieur Arnaud Maubaret

Date de la convocation de la séance : le 21 janvier 2021

Début de la séance 19h30

FINANCES :

Emprunt court terme financement des travaux du bourg voté à l'unanimité à l'exception de Céline Tréjaut qui n'a volontairement pas voté.

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de contracter un emprunt de 270.000 € afin de répondre aux besoins ponctuels de trésorerie de la Commune en attente de perception du versement de la TVA, subventions et contributions diverses,

Informe que le Crédit Agricole d'Aquitaine a été consulté et a transmis la proposition suivante :

Crédit Agricole d'Aquitaine : 270.000 € taux fixe 24 mois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de contracter un crédit court terme de 270.000 € auprès du Crédit Agricole d'Aquitaine selon la condition mentionnée ci-dessus,

CHARGE Madame le Maire de faire le nécessaire pour conclure l'emprunt et signer tous documents correspondants.

La lettre de mission du cabinet expert-comptable DELIGEY Langon a été acceptée pour une prestation d'accompagnement pour l'élaboration du budget communal.

Madame Christiane Ramillon a démissionné de la Mairie de Saint-André-du-Bois.

Orientations budgétaires :

supplément potelets

accès enrobé nécessaire suite à dégradation immédiate du calcaire

abribus

restauration du talus agglomération de la route départementale 123

restauration partielle de la route d'Hourquet

bâtiment réparations diverses

Atelier : des travaux d'aménagement d'un coin sanitaire décent seront chiffrés

VOIRIE :

listing des travaux qui restent à faire

Reste à faire travaux du bourg	
rendez-vous expertises inondations 5 février N Arnaud, et 9 février Mr Garcia	Convocation partenaires faite
accès Mr Garcia Mme V Gatineau	refait
consultation et pose des potelets	Faite + supplément
Pose pavés résine	
remettre les supports pour les drapeaux	fait
accès Me et Mr. Perez Mongis / Mmes Bugnet Petiton	Refait, mais persistance du contentieux à résoudre
manque une haie Charlot	Vu barrièrage bois à rajouter
réparation de la barrière de la gravière	fait
Espaces verts	Rdv 27 janvier
casse au niveau des bordures de l'olive	Réparation faite, puis fixation panneau

	arraché
écoulement d'eau Charlot	fait
signalisation verticale	
sillon M. Del Campo, sillon M. Charrier	Vu
Terre massifs JM Croizet	fait + coté à refaire
Plaque de verglas abrisbus	Vu / courrier Département, pavé résine sur cette zone
Panneau piste cyclable / Charlot, prévoir un léger déplacement pour la manœuvre tracteur	
Bande de terre après M Delong + captage des eaux	fait
boulons des barrières bois saillants	Voir pour atténuer
Emplacement du stop D123 trop avancé	Déplacement ?
<i>Casse Castélith rayure plateau enrobé insuffisance croisements Casse olive récurrente fragilité des accès calcaires</i>	

Un retour d'expérience a été transmis à la préfecture de Bordeaux service des transports exceptionnels

Un supplément de potelets a dû être envisagé pour éviter la dégradation des trottoirs ainsi que les stationnements intempestifs. Des rappels à la réglementation seront faits si besoin.

Un devis pour la réfection complète des accès en bicouche a été demandé et obtenu pour la somme de 12300 €, il ne nous est pas possible de nous engager sur ce montant pour l'année 2021 au vu des priorités. Aussi il sera intéressant de faire soumettre ces accès calcaire à l'épreuve du temps.

La demande pour des 2 abris bus neufs a été faite au conseil régional.

Étude de la problématique de l'éboulement du talus sur la départementale 123 en-dessous du domaine privé de Monsieur Larribaud. Cette problématique évolutive a été déjà été signalée il y a quelques années, Monsieur Larribaud avait alors fait une proposition de soutien du talus qui n'a pas été acceptée. Aujourd'hui une solution beaucoup plus conséquente et onéreuse semble nécessaire au vu de la dégradation. Un premier devis Colas pour le soutien par un mur en L a été fait pour la somme de 28950 € le Conseil Municipal décide de mettre en œuvre les travaux nécessaires après avoir des comparatifs de propositions de soutien pour ce talus.

Rapport de l'état des lieux de la voirie communale effectué par l'ensemble de la commission voirie, la priorité se fixe sur la réparation partielle de la route d'Hourquet jusqu'au Carbouey. Le respect du budget nous contraint à étudier une solution moins

onéreuse que la réfection complète de la route, pour cela nous nous mettrons en contact avec la mairie de Pian sur Garonne, pour effectuer un balayage et des pansements d'enrobés qui seront tassés par une dameuse.

Listing des besoins en terme de voirie

Fossé Redeuil
sécurisation de zone Petit Pey, La Laurence + miroir
miroir Fayaut
sécurisation vitesse par Dos d'âne bric
sécurisation vitesse par Dos d'âne Guillaire
sécurisation vitesse par Dos d'âne Redeuil
courrier entretien des arbres dégagement de la voirie
disposition du gratté d'enrobé nouveau cimetière, chemin communal qui descend du bourg à Hourquet, chemin atelier, terrain de pétanque, chemin derrière l'église, Cap Blanc

Les restes de rabotage de la route départementale seront transférés à la gravière et répandus sur les zones déterminées les 19 et 20 février.

Étude de la problématique d'infiltration d'eau pluviale sur la route du Bédât mitoyenne à la propriété de Monsieur Fadil Mokadem. Nous avons décidé d'apporter une solution de captage des eaux pluviales.

Pour cela nous avons consulté différents avis spécialistes en voirie qui nous orientent vers l'objectif de redessiner le fossé.

Cette mise en œuvre est donc à l'étude et sera budgétée dès que nous le pourrons.

Les travaux du Pont du Galouchey sont terminés.

BATIMENTS :

Point de situation global

Logement aux Moulins	pose de film occultant sur les vitres.	fait
Logement 1	Cumulus évaluation Mr Siegel	Fait, il s'agit d'un solaire qui ne chauffe que la moitié du ballon, la marche forcée

		n'est efficace que 5 à 6h après pas de dysfonctionnement conduite à tenir : détartrage de la résistance / cumulus à faire au printemps
	Réparation menuiserie	Achat fait, réalisation en attente
	Infiltration cheminée	Devis Dubergey accepté démolition de la cheminée et refermer le trou pour 450€ fait
Logement 2	sous compteur	En cours Mr Siegel
	Fuite cumulus solaire	Attente devis Bédouret
	Relance entreprise de menuiserie	Finitions à relancer, joint cellier et volet roulant sdb
Logement 3	Câblage téléphonique	Fait
Église	Télérupteur HS	Fait
sécurisation grillage salle des fêtes	Parpaings 1m20 + enduit et chapeau	Devis Tissier accepté, travaux 2021
tennis	Mise en demeure différée Visite PDG, évaluation + propositions de reprises attente expertise avant décision	Demande complément pièces : bon de commande, attestation assurance décennale, PV de réception + recherche CDC en cours (P Babin). Déplacement du PDG, attente expertise + relance
secrétariat	plaque sous le siège secrétariat	fait
SDF	Fuite ancienne charpente	En cours Dubergey
mise aux normes	ACCESSIBILITE : rencontre avec le Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'environnement il s'agit d'un organisme investi d'une mission d'intérêt public	CR reçu qui témoigne du manquement, récapitulatif et conseils / ascenseur + Normes issue salle du conseil

Le dossier accessibilité de la mairie a été consulté en 2015 il y a bien eu un dossier adap (agenda d'accessibilité programmée) qui a fixé des modalités de mise en œuvre pour l'accessibilité ainsi qu'un délai de 3 ans

Les engagements n'ont pas été tenus nous risquons donc des pénalités à savoir 15000 € par bâtiment non conforme

Nous sommes dans l'obligation de refaire un nouveau dossier de déclaration de travaux auprès de la préfecture

La différence c'est que nous ne bénéficierons plus de délai après le dépôt du dossier

Nous sommes dans l'attente de l'étude de faisabilité pour l'installation de l'ascenseur du commercial Schindler, nous allons démarcher Otis en complément

Nous allons faire chiffrer deux Maîtrises d'œuvre

Valérie Arnaud et Monsieur Gauthier

lien avec les services techniques de la préfecture à la DDTM

Conformité incendie

Bien que le technicien de sicli (l'entreprise qui effectue la maintenance des extincteurs) soit très professionnel nous

Devis reçu 35772€

	<p>rencontrons des difficultés de communication avec les responsables de l'entreprise qu'il faut sans cesse relancer pour obtenir</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contrat de base - un avenant pour améliorer le suivi - un devis de remise aux normes avant le passage de la commission sécurité pour la salle des fêtes - un devis de formation incendie pour le personnel - et un devis pour la maintenance du DAE <p>Relance avec date butoir au 15 janvier en parallèle, prise de contact avec APS</p> <p>APAVE</p>	<p>rdv le 17 février</p> <p>inscription via cnfpt</p> <p>visite le 20 janvier, contrôle annuel obligatoire, pas venu depuis 2018 ! insuffisance des actions correctives. Le rapport nous parviendra sous quinzaine référence Pascale</p>
Nettoyage du monument au Morts		Fait karcher + javel

Problématique du jour : assainissement de la fosse septique du logement de Monsieur YG bouché, dégât des eaux suite au dépannage par SOS assainissement. Déclaration de sinistre faite.

L'installation d'assainissement a été constatée comme étant défectueuse à cause d'un coude à 90, qui explique ces occlusions récurrentes, l'entreprise de maçonnerie sera recontactée pour remédier au problème. Il est à noter que le problème avait déjà été signalé entre 2015 et 2020.

Un devis archiviste pour le rangement des Archives entreposées dans un des bureaux de la mairie a été demandé. En effet la pièce est totalement condamnée par l'encombrement des Archives et ce depuis notre installation en mai 2020.

Environnement :

Le SPANC nous fait part du récapitulatif des contrôles effectués en 2020 puis demande au Maire de mettre en demeure les administrés dont les installations ne sont pas conformes

Le dépôt sauvage de Grand-Plantier sera évacué en février, le propriétaire du bois Mr Asenjo (Langon) n'a jamais donné suite malgré des propositions de devis ou même des propositions d'aide de la part des élus

Une séance de broyage a été réalisée fin décembre grâce à l'emprunt du broyeur du SICTOM. Nous avons réalisé une remorque de broyat, celui-ci a été répandu sur les massifs face à l'école, notre objectif est de renouveler cette expérience pour entretenir les futures plantations de bordure de route.

RPI

Évolution des effectifs : 82, effectif futur 70 dont 5 élèves hors communes

Projet de travaux : réfection de la classe des grandes sections CP à Saint-André-du-Bois et remise aux normes conformité incendie.

Un projet de coin nature biodiversité proposé par Monsieur Didier Del Campo a été accepté sur le site de l'école de Saint-André-du-Bois accessible au périscolaire

CCAS

Explications données quant au fonctionnement requis pour un CCAS :

il s'agit de déterminer 4 postes obligatoires pour les personnes non élues qui devront être référentes : personnes âgées / handicap / insertion et famille, en tant qu'animateur de réseau. Ces missions seront proposées, à défaut de volontaire nous proposerons une dissolution du CCAS, et nous rajouterons une commission communale action sociale.

Le budget du repas des aînés sera déplacé dans le budget communal en tant que festivités et cérémonies, il est rappelé qu'en terme d'action sociale, la thématique personnes âgées concerne l'aide au maintien de l'autonomie à domicile notamment.

Le budget des paniers pour les aînés s'élève à 2012 euros.

Bilan sur les réunions de communauté des communes et syndicats :

Réajustement du fonctionnement

le 9 décembre finances (CT)

le 14 décembre SISS (CT)

conférence des maires (PGLM)

21 décembre conseil communautaire (PGLM)

7 janvier réunion de territoire (PGLM)

12 janvier réunion cvlv (PGLM)

13 janvier économie tourisme (PGLM + AC)

18 janvier mobilité (PGLM)
19 janvier pôle territorial Sud Gironde (PGLM)
20 janvier RPI (PGLM + CJ + SR + FL)
23 janvier petite enfance enfance et jeunesse (CJ)
25 janvier conseil communautaire (PGLM)
26 janvier commission communication (PGLM)

Questions diverses :

annonce état civil :

il a été décidé que la Municipalité proposera dans la prochaine feuille, d'amplifier les annonces à la demande des familles auprès de la mairie

L'achat d'une motopompe a été évoqué pour utiliser les eaux de source à disposition et assurer l'arrosage des plantations végétales.

Rappel de la réglementation concernant l'achat des concessions cimetière et réponse élaborée suite à la demande de Madame Miloud

Projet de proposer de créer une commission biodiversité animée par les administrés coordonnée par Franck Lorenzon.

Une manifestation sera organisée dès la fin de la crise sanitaire pour fêter la fin des travaux d'aménagement du bourg

Projet de dynamisation : l'idée une association pour le maintien d'une agriculture de proximité a été retenue et reste à creuser.

Coordination mutualisée des actions des communes dans la gestion de la vaccination Covid :

La commune propose un accompagnement personnalisé.

Nous avons recensé les personnes de 75 ans et plus vivant à domicile.

Nous avons ouvert une liste d'inscriptions pour ces personnes ainsi que pour les personnes vulnérables munies d'une prescription médicale, et désireuses de se faire vacciner en bénéficiant de l'aide des élus.

Nous proposerons une aide numérique pour finaliser les inscriptions et nous nous informerons de savoir si les personnes auront besoin d'un transport.

Avant de pouvoir procéder à ces inscriptions, nous sommes dans l'attente des informations données par le Pôle Territorial Sud Gironde, et notre Communauté des Communes.

FIN DE LA SEANCE 00H30